

Passerelle

N°44 Juillet 2013

Maison des Communes de la Vendée

**GRANDS
PASSAGES
ESTIVAUX**
des Gens du
Voyage

P.9

Page
03 | Actualités
de la Maison
des Communes

Page
04 | Forum emploi
territorial :
1ère édition réussie

Page
06 | L'AVAM
garde le cap

 **Maison** des
Communes
de la Vendée

SOMMAIRE

> AU JOUR LE JOUR

pages 2 à 8

- > Carrefour des Maires 2013
- > 1^{er} Forum de l'emploi territorial
- > Le service Gestion des Carrières à Challans
- > Risque prévoyance : 2^e convention de participation
- > AVAM : décès du Président
- > 40 ans du FDAS
- > 3^e concours photos du FDAS

> À VRAI DIRE

pages 9 et 10

- > Accueil des Gens du Voyage pendant l'été sur les aires de grands passages

> NOUVEAUTÉS

page 11

- > Nouveaux collaborateurs de la Maison des Communes
- > Nouveaux DGS et secrétaires de mairie
- > Nouvelles collectivités



Directeur de la publication : Joseph Merceron
Rédaction : Anne-Sophie Bodin, Maëlle Charié, Marie-Madeleine Poupeau, Yves Guyau
Photos/Visuels : Anne-Sophie Bodin, Fotolia, Géo Vendée, Jacques Auvinet
Conception graphique : Peuplades
Mise en page : Anne-Sophie Bodin
Impression : Offset 5
Tirage : 1000 ex. - Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2012

ÉDITO



J'ai le plaisir de vous adresser le n° 44 de Passerelle. Vous y trouverez les actualités récentes et focus relatifs à la vie de la Maison des Communes.

Ce premier semestre aura demandé aux élus et aux personnels des collectivités une forte mobilisation compte tenu des réformes mises en œuvre depuis le début de l'année : mise en place des rythmes scolaires, modification du mode de scrutin, et plus récemment encore protection sociale des élus ...

Dans ce contexte, il est précieux de trouver des sources qui vous permettent de faciliter vos missions de gestion locale, et j'espère que ce nouveau numéro de Passerelle y contribuera.

Aussi, vous trouverez dans ce magazine un article relatif au travail accompli par le chargé de mission dédié à la gestion des aires de grands passages des gens du voyage, que l'AMPCV et le CDG ont recruté pour aider les collectivités de Vendée. Les actualités récentes de la vie des différentes structures de la Maison des Communes vous sont également présentées dans ce nouveau numéro.

Nous aurons plaisir à nous retrouver aux côtés de nos partenaires pour évoquer tous ces sujets lors du prochain Carrefour des Maires et Présidents de Communautés de Vendée, qui aura lieu le 27 septembre aux Sables-d'Olonne. Je vous y attends nombreuses et nombreux !

Je vous souhaite une bonne lecture.

Yves AUVINET

Président de l'AMPCV
Conseiller Général
Maire de La Ferrière



↑ Le précédent Carrefour a eu lieu aux Herbiers en 2011

CARREFOUR DES MAIRES et Présidents de Communautés de Vendée :

Le rendez-vous biennal aura lieu aux Sables d'Olonne

L'Association des Maires et Présidents de Communautés de Vendée organise son 3e Carrefour le vendredi 27 septembre aux Sables d'Olonne. C'est l'occasion pour les élus de se retrouver et d'échanger sur les sujets qui les préoccupent au quotidien sur leur territoire.

Après une première édition à Challans en 2009, puis une seconde aux Herbiers en 2011, les élus se retrouveront cette année aux Sables-d'Olonne sur le front de mer, au centre de congrès des Atlantes. Deux tables rondes vont être organisées. Celle du matin portera sur la mutualisation de moyens et de services, l'autre dans l'après-midi sur l'urbanisation et la gestion des territoires. Le SyDEV animera également une conférence-débat sur le dispositif de recharge des véhicules électriques. La Compagnie du Logement, Vendée Habitat et Oryon prévoit eux aussi un temps d'échanges avec les élus qui le souhaitent, tout comme la Chambre des Notaires. A noter qu'une trentaine de partenaires accueilleront les élus sur leur stand afin de présenter leurs offres et services.

La signature de la nouvelle Charte de Gestion Economique de l'Espace, entre les 4 partenaires que sont l'AMPCV, la Chambre d'Agriculture, la Préfecture de la Vendée et le Conseil Général de la Vendée, constituera un temps fort de cette manifestation. Cette charte vise à concilier des ambitions de développement avec une préservation des sites et des paysages au travers d'une utilisation optimale de la ressource non renouvelable qu'est le sol. Elle est accompagnée de fiches action qui seront très utiles pour les maires dans l'élaboration de leur document d'urbanisme.



↑ Le pôle «métiers administratifs» pris d'assaut le 25 mai dernier lors du forum

1^{er} Forum de l'emploi territorial de Vendée : 800 personnes au rendez-vous !

La Maison des Communes de la Vendée a organisé le 25 mai dernier, au sein de ses locaux, son 1^{er} forum de l'emploi territorial. Près de 800 étudiants et demandeurs d'emploi sont venus s'informer le temps d'une matinée.

Le public, venu nombreux de tout le département, s'est composé majoritairement de demandeurs d'emploi. Fonctionnaires, étudiants, contractuels et salariés du privé étaient aussi au rendez-vous. Les collaborateurs de la Maison des Communes les ont accueillis en leur expliquant le cadre général de la fonction publique territoriale, les concours d'accès et en indiquant des offres d'emploi. Julien, par exemple, a assisté au forum car il avait été recruté quelques temps auparavant par une commune du littoral pour assurer un emploi saisonnier. « Je suis venu pour connaître la suite qui pourrait être donnée à cette première expérience en collectivité territoriale ». Grâce aux renseignements qu'il a obtenus, il envisage éventuellement de passer un concours dans l'animation.

L'objectif était aussi de faire connaître, à l'occasion de cet événement, le service Missions Temporaires qui propose des postes en collectivités, pour des contrats de courte ou moyenne durée, afin d'assurer des remplacements. « Cela peut être lié à un congé de maternité, une maladie ou un surcroît d'activité » explique Céline Quillaud-Robert, responsable du service emploi à la Maison des Communes. « Nous avons une forte demande en matière de santé dans le domaine médico-social pour des postes d'aides-soignants, infirmiers ou agents sociaux ».

Les visiteurs ont également découvert l'éventail de métiers de la fonction publique territoriale à travers les espaces dédiés aux domaines médico-social, animation, administratif et technique. Ils y ont été accueillis par des professionnels qui leur ont présenté leur profession et ont pu répondre à toutes leurs questions. Des temps d'échanges et de témoignages ont également été organisés comme la présentation du métier de responsable des espaces verts d'une collectivité ou de directeur des services d'une mairie. Fabienne a justement assisté au témoignage du DGS pour mieux connaître la filière administrative. « C'est vraiment important de connaître les qualités requises pour ces métiers ».

Les 4 écoles partenaires de la Maison des Communes, qui préparent aux métiers de la fonction publique territoriale, étaient aussi présentes ce matin-là : l'Institut Supérieur de Formation des Cadres Territoriaux (ISFCT), la FCIL Finances des Collectivités Locales et les deux établissements qui proposent les licences professionnelles « Métiers administratifs territoriaux » et « Métiers techniques territoriaux ».



↑ Accueil du public par les services concours et emploi territorial



↑ Le pôle formations avec les 4 écoles partenaires



↑ Présentation du métier de directeur général des services



↑ Présentation des Missions temporaires

Une affiche pour faciliter la recherche d'emploi

Toutes les offres d'emploi à pourvoir au sein de la fonction publique territoriale, en Vendée, sont accessibles depuis le site internet de la Maison des Communes. Une affiche vient d'être éditée à destination des mairies et établissements publics pour mieux guider les demandeurs d'emploi.

Les collectivités sont en effet invitées à disposer l'affiche qui leur a été envoyée par le centre de gestion indiquant le lien pour retrouver les offres : www.maisondescommunes85.fr, rubrique emploi.

A noter que la bourse de l'emploi qui était envoyée auparavant par e-mail aux collectivités n'existe plus puisque le public peut se connecter directement sur le site web pour consulter les offres en ligne et à jour.



Carrière et statut <

Plus de proximité avec les collectivités



A Challans, le 20 juin dernier

Après un déplacement fructueux à Fontenay-le-Comte l'an passé, le service Gestion des carrières de la Maison des Communes a rencontré cette année, les élus, directeurs généraux et responsables des ressources humaines, le 20 juin à Challans.

Afin de toujours mieux répondre aux besoins des collectivités en matière d'information sur la carrière des agents et le statut, le centre de gestion a décidé de créer des rencontres avec les collectivités en se déplaçant sur leur territoire. Le premier rendez-vous en 2012 avait lieu dans le sud du département, à Fontenay-le-Comte.

Cette année ce sont les élus, DGS et DRH des communautés de communes du Pays de Challans, du Pays du Gois, de l'Ile de

Noirmoutier, Océan-Marais de Monts, du Pays de Saint Gilles Croix de Vie, du Pays de Palluau, des communes et établissements publics membres de ces intercommunalités qui étaient invités. Le programme s'est composé d'ateliers d'information sur les règles de calcul du temps de travail et les congés, d'ateliers Net-carrières-présentation du site internet de la Maison des Communes, de réunions d'information sur l'actualité statutaire ainsi que de rendez-vous individuels.

Protection sociale La 2^e convention de participation se profile

Une consultation a été engagée en début d'année en vue de la passation d'une seconde convention de participation concernant le risque prévoyance. La solution retenue sera connue et présentée en septembre aux collectivités intéressées, pour une prise d'effet au 1er janvier 2014.

L'assurance prévoyance permet entre autre de garantir aux bénéficiaires un maintien de salaire au-delà de trois mois d'arrêts maladie. La convention de participation a pour avantage principal d'offrir une tarification plus intéressante en raison du nombre d'agents potentiellement adhérents. En 2012, 228 collectivités et établissements publics avaient donné mandat au Centre de Gestion pour mener la première consultation. Cette procédure a abouti à la signature d'une convention en décembre 2012 avec SMACL Santé. Cependant, un certain nombre d'autres collectivités et établissements publics n'ayant pu s'associer à la démarche pour des raisons diverses, une nouvelle consultation a été engagée par le Centre de Gestion.

Suite au lancement de la mise en concurrence, le choix du prestataire s'effectuera pendant l'été, et sera annoncé au cours de la première quinzaine de septembre. Une réunion d'information à destination des collectivités intéressées sera ensuite organisée à la Maison des Communes. Après avis du CTP, les collectivités délibéreront définitivement sur leur choix d'adhérer ou non à la convention proposée par le Centre de Gestion et fixeront le montant de leur participation au financement de la protection sociale de leurs agents. Les agents seront enfin libres d'adhérer individuellement ou non.

Décès de Pierre Geay <

L'association des anciens maires garde le cap malgré le deuil



↑ Lors de la remise des Mairies du Civisme en 2012

Le début de l'année 2013 a été endeuillé par le départ de Pierre GEAY, président de l'Association Vendéenne des Anciens Maires. Elue en avril, la nouvelle présidente de l'AVAM, Marie-Madeleine Poupeau, reprend le flambeau, dans les pas de son prédécesseur, avec dynamisme.



↑ M.M. Poupeau, nouvelle présidente

Fournier, ancien maire des Lucs-sur-Boulogne, est chargée quant à elle de la commission voyages et loisirs.

« Notre devise, servir encore, est toujours d'actualité en intervenant dans les écoles et les collèges, en abordant différents sujets sur la commune, le budget, les élections. Nous participons également aux stages de citoyenneté organisés par les services pénitentiaires. De plus, nous collaborons avec les associations d'anciens combattants pour une participation plus active des enfants aux cérémonies patriotiques. 2014 étant une année

« Beaucoup d'éloges ont été faits lors de son départ. C'était un homme de conviction, bienveillant, chaleureux, dévoué, cultivé, sachant nous mettre à l'aise quel que soit le lieu ou les circonstances. Merci Pierre pour tout ce que tu as fait pour l'association » confie la nouvelle présidente de l'AVAM. Le poste de vice-président est occupé aujourd'hui par Emmanuel Viaud, ancien maire de Venansault. Jeannine

d'élection, nous continuerons de remettre les trophées de la Marianne du Civisme » déclare la présidente.

De la balade Andalouse, à la journée en Anjou, en passant par le Vendéspace, au Congrès national à Angers, aux visites d'entreprises Cougnaud, Akéna Vérandas, à la conférence de Christophe Vital sur le peintre Milcendeau, l'année 2012 a été riche en sorties et événements. Cette année, les adhérents se sont réunis lors de l'assemblée générale annuelle en avril à Saint Christophe du Ligneron. Lors de cette journée, ils ont visité l'usine de Traitement Mécano-Biologique (TMB) appelée Trivalandes basée dans la commune. Puis en juin, les anciens maires se sont rendus au Conseil Régional et ont visité les machines de Nantes. Au cours du 2e semestre 2013, des visites d'entreprises ainsi qu'un séjour à Rome, en septembre, sont planifiés. Une conférence avec Alain Gérard sur les archives de l'extermination en Vendée est également prévue en novembre prochain.

« L'esprit de convivialité souhaité par Pierre est respecté » précise Marie-Madeleine Poupeau. « Nous prenons plaisir à nous revoir, toujours dans la bonne humeur ».

Le parcours de Pierre Geay fut riche en engagements auprès de la Maison des Communes :

- Président de l'AVAM, Association Vendéenne des Anciens Maires - 2008 à 2013
- Vice-président de l'AMV, Association des Maires de Vendée - 1983 à 2008
- Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Vendée - 1985 à 2008 (et Président de l'Union Nationale des Centres de Gestion - 1997 à 2001)
- Président du FDAS, Fonds Départemental d'Action Sociale - 1975 à 1989

Il fut également très engagé au sein de la vie locale :

- Maire de Saint-Sulpice-le-Verdon - 1971 à 2008
- Vice-Président du Conseil Général de la Vendée - 1994 à 2004 (et conseiller général à partir de 1987)
- Président de la Communauté de Communes du Canton de Rocheservière - 1992 à 2008
- Président du syndicat « Maine et Boulogne » - 1986 à 1995

> 40 ans

↑ **Bertran Lotth** le 6 décembre au Vendéspace, « Deauville magique »

Le FDAS soufflera ses bougies au Vendéspace

Créé en 1973, le FDAS célèbre cette année ses 40 ans. Pour marquer l'événement, l'association invite tous ses adhérents, le vendredi 6 décembre, à un spectacle de magie avec Bertran Lotth au Vendéspace.

Le Fonds Départemental d'Action Sociale est né en octobre 1973 à l'initiative d'un certain nombre d'élus et agents, soucieux d'apporter aux personnels des collectivités territoriales et des établissements publics une aide matérielle et morale par tous moyens sociaux appropriés.

De 1 526 adhérents au 1er janvier 1974, le FDAS compte aujourd'hui près de 12 000 bénéficiaires. « Pour rester fidèle à la tradition du FDAS qui se veut au service du plus grand nombre, nous avons choisi, pour fêter les 40 ans, d'organiser une manifestation familiale et ludique » a déclaré Serge Rondeau, le président de l'association.

Le 6 décembre prochain, l'association donne donc rendez-vous aux adhérents et aux membres de leur famille, conjoint et enfants, au Vendéspace, pour assister au spectacle du célèbre illusionniste Bertran Lotth. Il s'agit d'un spectacle interactif avec le public, intitulé « Deauville magique », dont la mise en scène prestigieuse est composée d'effets spéciaux et de tours époustouffants. Tout est mis en œuvre pour que petits et grands réalisent un rêve éveillé inoubliable. Deux séances sont proposées, à 18h30 et 21h00, pour la modique somme de 3 euros par personne.

Réservations avant le 31 juillet 2013, plus d'infos sur www.maisondescommunes85.fr, rubrique FDAS

3^e édition du concours photos

Laissez parler vos souvenirs d'enfance

Après les paysages de Vendée et les couleurs, le FDAS vous invite cette année à replonger dans vos souvenirs d'enfance. Photo ancienne ou récente, en noir et blanc ou en couleurs, envoyez votre plus beau cliché avant le 20 septembre 2013 via le formulaire d'inscription disponible sur www.maisondescommunes85.fr

A GAGNER : 4 chèques cadeaux de 50 à 150 euros

Gens du Voyage <

Se préparer face aux grands passages de l'été



En cette période estivale, la Vendée est très fréquentée par la communauté des Gens du Voyage. C'est même le 3^e département du Grand Ouest le plus concerné, après la Charente et la Loire-Atlantique, notamment sur le littoral et à proximité de La Roche-sur-Yon. La venue de ces « voyageurs » s'organise chaque année en amont de la saison, à l'échelle du département, par le coordonnateur des aires de grands passages. Jean-Paul Christiny, qui exerce cette mission depuis 2012, nous présente cette population non sédentaire, les étapes pour organiser leur venue et les difficultés qui peuvent survenir.

L'accueil des Gens du Voyage est encadré par la loi du 5 juillet 2000 qui définit un équilibre satisfaisant entre, d'une part, la liberté constitutionnelle d'aller et venir et l'aspiration des gens du voyage à pouvoir stationner dans des conditions décentes, et, d'autre part, le souci des élus locaux d'éviter des installations illicites qui occasionnent des difficultés de coexistence avec leurs administrés.

Des « grands passages » en été en raison des missions évangéliques

Les « grands passages » concernent les rassemblements d'été comprenant de 50 à 200 caravanes quand, le restant de l'année, les Gens du Voyage se déplacent par groupe de 40 caravanes maximum. Cette population non sédentaire se réunit sur le littoral de mi-mai à mi-août dans le cadre de missions évangéliques principalement. « En Vendée, 90 % des groupes estivaux sont des protestants de la communauté Vie et Lumière. Un seul pèlerinage catholique est organisé » explique Jean-Paul Christiny.

Un premier grand rassemblement de l'association culturelle Vie et Lumière, en présence de milliers de personnes, a lieu chaque année à Nevoy dans le Loiret, en avril. C'est à ce moment que les Gens du Voyage déterminent leur programme et leur itinéraire pour la saison estivale. Certains d'entre eux partent alors vers la côte vendéenne. Au total, sur tout le territoire français cet été, 120 missions évangéliques seront réparties sur 1700 aires d'accueil. « De plus en plus, on constate que des commerçants laïques non sédentaires se joignent à ces groupes religieux pour obtenir un placement en toute légitimité durant l'été sur des sites

touristiques favorables à leur activité ».

Au cours des quinze derniers jours du mois d'août a lieu un deuxième grand rassemblement sur un terrain mis à disposition par l'État, souvent une ancienne base militaire.

Des sites d'accueil définis au niveau départemental

L'accueil de cette population est encadré par un schéma départemental. Celui-ci prévoit, après une évaluation des besoins constatés et des capacités d'accueil existantes, la localisation et la capacité des aires à créer. Il existe ainsi huit aires de grands passages en Vendée représentant près de 1400 places : La Roche-sur-Yon, Challans, Saint-Hilaire-de-Riez, Brétignolles-sur-Mer, Le Château-d'Olonne/Olonne-sur-Mer, Talmont-Saint-Hilaire, La Mothe-Achard et Les Herbiers.

Ces aires relèvent de la compétence de la commune directement ou de la communauté de communes. Touchés par la problématique de rassemblement massif dans leurs communes, le Pays des Herbiers et le Pays des Achards ont pris eux-mêmes l'initiative de créer une aire d'accueil de grands passages. Le secteur de Fontenay-le-Comte a aussi prévu un site d'accueil pour éviter les mauvaises surprises. Les Pays de St Gilles et du Pays Moutierrois ont quant à eux mis aussi à disposition des terrains, plus petits, en prévision de l'été. A noter que les terrains alloués pour les grands passages ont une superficie de 4 ha environ et sont toujours équipés en eau, et, pour la plupart, alimentés en électricité également.



↑ Jean-Paul Christiny, coordonnateur des aires de grands passages

Le coordonnateur : un interlocuteur privilégié

Le poste de coordonnateur a été créé en Vendée en 2008 au sein de la communauté de communes de Saint-Gilles-Croix-de-Vie avec le soutien financier du fonds interministériel de prévention de la délinquance. Les communes qui souhaitaient bénéficier de l'appui du coordonnateur signaient une convention avec la communauté de communes. Les demandes se faisant de plus en plus nombreuses, en janvier 2013, l'Association des Maires et Présidents de Communautés de Vendée a proposé d'intégrer cette mission dans ses activités, à la Maison des Communes.

« Avant la saison, j'élaboré un planning en fonction des demandes des associations organisatrices et des terrains mis à disposition par les communes ». Jean-Paul Christiny se déplace aussi lors des grands rassemblements pour connaître les intentions des « voyageurs ». « Je suis parfois obligé de refuser des demandes car il n'y a plus de disponibilité ; certains sites sont beaucoup plus sollicités que d'autres » raconte-t-il. Il faut alors orienter les groupes vers des aires avoisinantes. « Lorsque les caravanes arrivent je suis présent pour accueillir les groupes et régler les modalités de leur stationnement. Puis je reviens plusieurs fois sur place pendant leur séjour afin de veiller à ce que tout se passe pour le mieux. »

Assurant l'interface entre les groupes de voyageurs, les communes, les forces de l'ordre et la préfecture, le coordonnateur est là pour instaurer un dialogue et mettre en œuvre des procédures de négociation. Jean-Paul Christiny ajoute que « la gestion en amont permet une meilleure anticipation des conflits potentiels avec les communes ».

Jean-Paul Christiny
Tél : 06 73 28 90 77
jean-paul.christiny@cdg85.fr

Le stationnement illicite : une difficulté majeure

Malgré l'effort logistique mis en place par le coordonnateur en amont de la saison, certains pasteurs revendiquent leur liberté et improvisent une arrivée en masse sur un site non prévu à cet effet. Ce fut le cas en 2012 à Triaize où 300 caravanes se sont installées sans prévenir alors que le site ne possède pas une capacité d'accueil suffisante ; idem au Perrier avec 200 caravanes. On parle alors de stationnement illicite puisque il y a risques de perturbation de la salubrité, de la sécurité ou de la tranquillité publique. Le préfet peut alors mettre en demeure les Gens du Voyage concernés, à la demande du maire ou du propriétaire du terrain. Les caravanes sont alors priées de quitter les lieux en fin de semaine.

D'autres difficultés récurrentes constatées

« Lorsque le site n'est pas équipé en électricité, on doit faire face à des « raccordements sauvages » qui peuvent faire disjoncter les systèmes électriques ». C'est l'un des problèmes récurrents que peut rencontrer Jean-Paul Christiny au cours de l'été. L'association organisatrice du rassemblement peut pourtant directement se raccorder en contactant ERDF. « Cette option est malheureusement très rare » explique Jean-Paul Christiny. « L'idéal, bien sûr, c'est d'accueillir ces groupes sur une aire équipée, qui propose un tarif forfaitaire aux familles allant jusqu'à 30 euros/semaine pour une caravane ». Le coordonnateur est alors amené parfois à endosser le rôle de régisseur adjoint et encaisse les montants dus, pour le compte de la collectivité.

Le terrain lui-même peut constituer une autre source de difficulté. S'il est boueux par exemple, il peut faire naître des conflits liés au mécontentement. « Il faut aussi gérer l'animosité de certains riverains qui n'apprécient guère la cohabitation ». Grâce à sa carrière de sous-officier de gendarmerie, Jean-Paul Christiny parvient à faire face aux tensions inhérentes à sa profession de coordonnateur. « Ça m'aide aujourd'hui à prendre du recul et rester calme face à ces situations complexes ».

↓ Les 8 aires de grands passages en Vendée





Nouveaux interlocuteurs de la Maison des Communes



ANNIE YOU-MOREAU

Géo Vendée
En remplacement
de François-Xavier Rouillon

Annie a été recrutée en juin au sein de l'association Géo Vendée suite au départ de François-Xavier Rouillon pour le SDIS. Elle assurera notamment des prestations de cartographie pour les partenaires de Géo Vendée : numérisation des réseaux d'assainissement collectif, des plans communaux de sauvegarde, des plans de villes, impressions et scans de plans divers, etc. Elle assurera également des prestations de mise à jour de la banque de données et du portail geovendee.fr destiné à l'ensemble des collectivités de Vendée.



RÉMY GALINAT

Archiviste

Rémy a été recruté comme archiviste itinérant, mis à disposition des collectivités ayant sollicité l'intervention du service Conseil Archives. Il est venu rejoindre sur le terrain Damien Pubert, et Anne-Gaëlle Cusey.

A partir de la visite préalable des locaux, sa prestation consiste essentiellement dans le traitement des fonds d'archives communales ou intercommunales (tri, élimination, classement, inventaire). Ce travail de fond donne souvent lieu à une mise à jour annuelle ou biannuelle des instruments de recherches en intégrant les nouvelles archives créées et en procédant aux éliminations réglementaires nécessaires.

Nouveaux directeurs des services & secrétaires de mairie

Vanessa PINEAU

Marpa LA POMMERAIE-SUR-SÈVRE
Arrivée le 28/03/2013

Nassir DERGHAL

EHPAD BOURNEZEAU
Arrivé le 31/03/13

Alain COHEN

EHPAD MOUILLERON-LE-CAPTIF
Arrivé le 01/04/2013

Sabine ARNAUD

Mairie de SAINT-RÉVÉREND
Arrivée le 15/04/2013

Coralie JORAND

Mairie de MONTREUIL
Arrivée le 01/06/2013

Béatrice MONBORGNE

CC PAYS NÉ DE LA MER
Arrivée le 01/07/2013

Yvon NICOLE

Mairie de SAINT-GERVAIS
Arrivé le 01/07/2013

Edwige CHASSERIEAU

Mairie de VOUILLE-LES-MARAIS
Arrivée le 01/07/2013

création et suppression de collectivités en 2013

Nouvelles collectivités adhérentes en 2013

- > FONTENAY-LE-COMTE : Syndicat mixte pour les contrats régionaux du sud Vendée
- > TREIZE SEPTIERS : chantier Bati-insert
- > MORTAGNE-SUR-SÈVRE : Etablissement public territorial du bassin de la sèvre nantaise
- > TALMONT-SAINT-HILAIRE : Syndicat mixte SCOT du sud-ouest vendéen
- > LA GAUBRETIÈRE : Syndicat intercommunal d'assainissement de La Gaubretière

Collectivités dissoutes en 2013

- > LUÇON : Syndicat mixte pour le fonctionnement d'une piste routière du canton de Luçon
- > LA ROCHE-SUR-YON : Institution interdépartementale du bassin de la sèvre nantaise
- > OULMES : SIVOS de l'Autise
- > LE POIRÉ-SUR-VELLUIRE : SIVU pour la cantine intercommunale
- > POLE FRANCE COURSE AU LARGE

CONCOURS PHOTOS
DU FDAS n°3

Souvenirs d'enfance

INSCRIVEZ-VOUS SUR

www.maisondescommunes85.fr

RUBRIQUE FDAS

AVANT LE :
20 SEPTEMBRE 2013

UNE SEULE PHOTO PAR ADHÉRENT
COULEUR OU NOIR ET BLANC
EN HAUTE DÉFINITION

RÈGLEMENT COMPLET
SUR NOTRE SITE WEB



Maison des
Communes
de la Vendée

